Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

Note aux rédacteurs:

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.

2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

---

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR: -

Ministère de la Région wallonne, Division de la nature et des forets (DNF), Direction de la Nature
15, avenue Prince de Liège
B-5100 Jambes, Belgique
Tél :+32 81 33 58 60
Fax : +32 81 33 58 22
e-mail : j.stein@mrw.wallonie.be

- Commission wallonne d'étude et de protection des sites souterrains (CWEPSS)
Avenue Rodin, 21
B- 1050 Bruxelles
Tél /Fax : 02/647.54.90
e-mail : cwepss@swing.be

Paul De Bie (Spéléoclub Avalon)
Jan De Bodtlaan, 59
B- 2650 Edegem

USAGE INTERNE SEULEMENT

J	M	A

Date d'inscription

Numéro de référence du site

---

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour: 26 Juillet 2004

---

3. Pays: Belgique

---

4. Nom du site Ramsar: Grotte des émotions

---

5. Carte du site incluse:

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): ***oui*** π **-ou-** ***non*** π

b) format numérique (électronique) (optionnel): ***oui*** π **-ou-** ***non*** π

---

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude)**:**
50°24'2.48" de latitude nord   et 5°34'41.05" de longitude est

---

7. Localisation générale:
Cette grotte est située en Province de Liège, à environ 400m au sud du village de My, sur la commune de Ferrières (4186 habitants, 5691 ha).

---

8. Élévation: (moyenne et/ou max. & min.) : 182m

9. Superficie: (en hectares) **:** 2.5 ha

---

10. Brève description:

La Grotte des émotions fait partie du système hydrogéologique de la Lembrée souterraine (Affluent de l'Ourthe). Elle a été découverte en 1995. Cette cavité, étant absolument intacte, présente un important potentiel scientifique. Elle présente une très grande variété de morphologies karstiques. Elle couvre une superficie de 250m de long sur 100m de large, mais du à sa complexité, le réseau souterrain se développe sur plus de 2000 m de long et présente une dénivellation de 45 m. Elle se caractérise par son aspect labyrinthique et étagé (3 niveaux distincts) ainsi que par ses nombreuses salles et galeries très concrétionnées qui jouxtent des galeries principales souvent très boueuses.

---

11. Critères Ramsar:

[1] • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8

---

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus**:**

Cette grotte est assez unique car elle a été bien conservée depuis sa découverte. Beaucoup de mesures ont été prises afin de protéger les formations rares et délicates de la boue lors de l'exploration.

Le concretionnement de la grotte est exceptionnel en Wallonie, tant par sa diversité (stalactites, stalagmites, coulées, draperies, micro et macro gours fistuleuses, perles de caverne) que par son abondance. Cette minéralisation, en plus de sa valeur esthétique, permet une investigation scientifique tant sur les phénomènes karstiques de dissolution et de précipitation qui ont caractérisé la grotte que sur la paléogéographie de toute la région.

---

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire)**:**

a) région biogéographique:

Continentale

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence)**:**

N2000

---

14. Caractéristiques physiques du site:

Intérêt hydrogéologique : La grotte des émotions est située dans des calcaires givétiens se prêtant le mieux au développement de grandes cavités karstiques en Belgique. La grotte se développe principalement suivant la direction de la stratification (N75W à E-W), dans une séquence de calcaires biostromaux massifs et calcaires fins bleu foncé, en bancs réguliers relativement épais. Ces calcaires contiennent de nombreux niveaux à stromatopores et autres conducteurs, mais également à *Stringocephalus burtini* et gastéropodes. Le niveau stratigraphique est clairement marqué par le lithofacies et ces fossiles. Les calcaires appartiennent à la formation du Mont d'Haurs, du groupe de Givet, d'âge givétien.

Ce massif calcaire est délimité par deux grandes cassures d'orientation ENE-WSW : la faille de Ferrières au sud de la faille de Rouge-Minière au nord. La grotte se rapproche notamment de la faille de Rouge-Minière. Selon la carte géologique, le collecteur terminal de la grotte semble traverser cette faille, ce qui est peu probable, car le massif au nord de la faille est composé de schistes noduleux frasniens. Une vérification de la structure géologique et des niveaux stratigraphiques dans le collecteur devrait confirmer la localisation exacte de la Faille de rouge- Minière, et ainsi corriger son tracé sur la carte géologique.

L'entrée actuelle de la grotte est située dans un petit massif rocheux à côté d'une perte dans la vallée de la Lembrée. La stratification et les diaclases y produisent un réseau de fracturation en trois dimensions le long des plans suivants : surface de stratification ss N80W 20 à 30S, diaclase ac N25E 75SE à vertical, diaclase bc N75W65NE.

Intérêt morphologique : la cavité présente une très grande variété de morphologies karstiques : conduits,

galeries, cheminées, salles, puits, diaclases et failles. Par ailleurs, la grotte présente un réseau actif et des zones régulièrement noyées. Cette diversité pourra permettre d'étudier dans un même site, différents types de morphologie karstique et de voir les biotopes qui y sont associés.

Intérêt minéralogique : Le concretionnement de la grotte est exceptionnel en Wallonie, tant par sa diversité (stalactites, stalagmites, coulées, draperies, micro et macro gours fistuleuses, perles de caverne) que par son abondance. Cette minéralisation, en plus de sa valeur esthétique, permet une investigation scientifique tant sur les phénomènes karstiques de dissolution et de précipitation qui ont caractérisé la grotte que sur la paléogéographie de toute la région.

---

15. Caractéristiques physiques du bassin versant: (voir point 14 & 16)

---

16. Valeurs hydrologiques:

La grotte des émotions présente un réseau actif et plusieurs regards sur la Lembrée souterraine. Les variations de niveaux d'eaux et les crues sont tout à fait exceptionnels. Des pertes sont observées dans le lit de la Lembrée en plusieurs endroits. La résurgence (résurgence du moulin) se trouve en aval de la cavité et coule tout au long de l'année. En saison sèche (l'été), le débit à la résurgence est de 200 l/s. Dans la cavité, seule une partie du ruisseau est observé, avec un débit de 85 l/s mesuré. Cette cavité n'est accessible que pendant les mois secs.

---

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi.*

Marine/côtière: **A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)**

Continentale: **L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp Ts • U • Va • Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • <u>Zk(b)</u>**

Artificielle: **1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)**

b) dominance: <u>Zk(b)</u>

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

---

18. Caractéristiques écologiques générales:

La faune troglobie n'y a pas encore été étudiée.

---

19. Flore remarquable:

Aucune information actuellement disponible.

---

20. Faune remarquable:

La cavité n'ayant pas d'entrée naturelle, la faune est peu présente. La salamandre terrestre *Salamandra salamandra* a été observée dans la zone d'entrée. Pendant l'hiver, la zone d'entrée est une zone refuge pour la grenouille rousse *Rana rossa*. Plusieurs Grands Rhinolophes ont pu y être observés.

---

21. Valeurs sociales et culturelles:

Néant

---

22. Régime foncier/propriété:

a) dans le site Ramsar:

La grotte est située sur une propriété privée appartenant au CPAS (Centre Public d'Aide Social) de Bruxelles, Rue Haute 298 A, 1000 Bruxelles

b) dans la région voisine:

Les parcelles avoisinantes appartiennent soit également au CPAS de Bruxelles, soit à la commune de Ferrières.

---

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

a) dans le site Ramsar:

Zone forestière d'intérêt paysager

b) dans la région voisine /le bassin versant:

Zone forestière d'intérêt paysager

---

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

a) dans le site Ramsar:

La grotte des émotions serait touchée par toute pollution de la Lembrée en amont de la grotte.

b) dans la région voisine:

Idem

---

25. Mesures de conservation en vigueur:

La grotte a été déclarée « Cavité Souterraine d'Intérêt Scientifique » par l'arrêté ministériel du 7 mars 2000. Un comité de gestion de la cavité a été constitué.

La localisation exacte de la grotte n'a jamais été publiée. L'entrée de la cavité est fermée par 2 portes en acier. De plus, l'accès est caché et « camouflé ».

L'accès au site n'est autorisé que pour y effectuer des opérations de gestion, de suivi et de recherche.

Des mesures de protection strictes ont été prises par les découvreurs. La cavité est divisée et balisée en 3 zones distinctes :

- Zone rouge : zone de valeur minéralogique et sédimentologie exceptionnelle. Constituée de petites salles et galeries étroites très vulnérables. Toute visite y est défendue.
- Zone verte : zone de valeur minéralogique et sédimentologie exceptionnelle. Constituée de salles et galeries plus spacieuses et offrant un grand intérêt pour la spéléologie d'exploration. Les visites y sont rares et doivent se faire avec précaution.
- Zone libre : galeries et salles souvent très boueuses ou le concretionnement est moins abondant et la grotte moins vulnérable. Même dans ces parties libres, un chemin est balisé pour éviter que les explorateurs ne s'approchent des parois ou concrétions.

---

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

Néant

---

27. Recherche scientifique en cours et équipements:

Un rapport géologique a été rédigé par les géologues C. Ek et M. Dusar..

---

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:

Néant

---

29. Loisirs et tourisme actuels:

Néant

---

30. Juridiction:

Direction de Liège (MRW, DGRNE, DNF)

---

31. Autorité de gestion:

Un comité de gestion est mis en place. Il comprend des membres de la Direction de Liège, du cantonnement d'Aywaille, le propriétaire, de la Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains, de l'Institut Royal des Sciences Naturelles, du Service Géologique de Belgique, de l'Union belge de Spéléologie, du spéléoclub Avalon, de l'université de Liège et de l'asbl locale « le Genévrier ».
La présidence du comité de gestion est assurée par le Directeur du centre de Liège ou par son représentant.

Direction de Liège
Montagne Ste-Walburge, 2-Bat. II 4è
4000 Liège

32. Références bibliographiques: